

# Industrialiser le paillage bio

En un an, Géochanvre a bouclé son projet de transformation de l'entreprise et le financement est assuré. Une production écologique de rouleaux de chanvre percés et prédécoupés va pouvoir démarrer et remplacer les paillages plastiques agricoles ainsi que les herbicides.



1910-062 ©Géochanvre

## Carte d'identité



**Raison sociale**  
SAS Géochanvre

**Chiffre d'affaires**  
780 000 euros

**Effectif**  
10 personnes

**Activité**  
Production industrielle  
de géotextiles intissés  
100% biodégradables

Comment automatiser la production de rouleaux de fibre de chanvre et les percer préalablement à leur conditionnement afin de permettre aux maraîchers d'y déposer leurs plants lors de la mise en terre ? Telle est la question que Frédéric Roure est venu poser, un peu par hasard au Cetim, tant les mondes industriel et agricole peuvent parfois sembler éloignés. « Je suis un agronome et ingénieur écologue, explique d'emblée Frédéric Roure, le p.-d. g. de Géochanvre. Nous ne sommes pas dans l'industrie pure et dure. J'ai frappé à la porte du Cetim pour y chercher des conseils et de

la technologie. Mon but était de trouver une alternative éthique et économique à la contrainte du désherbage en espaces verts, en maraîchage ou en viticulture et de proposer un paillage écologique à base de pailles locales de chanvre et de lin. Je suis venu au Cetim pour trouver les machines qui vont bien et avoir des conseils pour développer ce type de production qui va dans le sens de l'histoire. »

## Un projet industriel en quelques mois

Bonne pioche ! Le Cetim ouvre grand les portes du programme Coriin en Bourgogne-Franche-Comté à Géochanvre et un

projet industriel est construit en quelques mois. « Les consultants de Coriin ont d'abord cherché à évaluer le projet, poursuit Frédéric Roure. Puis, une fois la machine de découpe identifiée, ils se sont penchés sur son adaptation à la problématique du chanvre et du préperçage. Un business plan a été élaboré et des partenaires financiers ont été identifiés. » Grâce à Coriin, soutenu financièrement par la région Bourgogne-Franche-Comté, le F2i et le Cetim, Géochanvre n'aura déboursé que 4 500 euros pour un coût total global de 32 200 euros. Le dossier de financement et le projet industriel étant consolidés, une aide de Bpifrance est à l'étude pour le lancement industriel du projet !

## L'action

**Dans le cadre du programme Coriin, les entreprises porteuses d'un projet innovant sécurisent leur investissement ou confortent leur développement, tout en améliorant leur performance.**

Service Question Réponse  
Tél. : 09 70 82 16 80  
sqr@cetim.fr  
cetim.fr

Contact